



Compte rendu Assemblée Générale Extraordinaire Attention Culture 21 mars 2019, salle Jean & Pons Dedieu, 18h

Adhérents convoqués : 111
membres présents ou représentés : 12 (voir liste d'émargement)
invités présents : 1

ODJ :

- AGE : changement des statuts
- point d'étape et présentation du festival 2019
- discussion autour du bénévolat

1 / ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE : Changement des statuts :

L'assemblée générale extraordinaire est convoquée pour modifier les statuts de l'association, le siège social ayant été modifié. Le festival s'étant doté d'une charte éco-responsable en 2016, l'association souhaitait, de plus, voir figurer ce changement dans ses nouveaux statuts.

Les statuts étant anciens, il a été procédé à un toilettage de la rédaction correspondant mieux à l'évolution de l'association et la pratique démocratique mise en place au cours de ses années d'existence. Ainsi, le « comité directeur » a été remplacé par le « conseil d'administration », ses membres étant élus par l'assemblée générale chaque année. Il a été aussi procédé à une remise en ordre des chapitres, sans en changer le contenu. Enfin, la date fixe de convocation de l'assemblée générale ordinaire au mois d'octobre a été supprimée, les retards de subventionnements publics rendant impossible la présentation du bilan financier à l'assemblée si tôt après le festival.

Les nouveaux statuts ont été présentés et proposés à discussion. L'article 2 a été entièrement rédigé par l'assemblée générale extraordinaire. Concernant les modifications statutaires ayant vocation à être publiées au Journal officiel :

L'article 3 a ainsi été modifié comme suit :

(anciens statuts) - **ARTICLE 3 - DUREE - SIEGE SOCIAL -**

La durée de l'association n'est pas limitée. Elle a été fondée le 1er décembre 1998.

Son siège social est fixé: Chez Mr Jean COLOMINA, 14 rue Réattu, à Arles (13200)

(nouveaux statuts) **Article 3 : durée, siège social**

La durée de l'association est illimitée.

Son siège social est fixé à la Maison de la Vie Associative, 3 Bd des Lices à Arles (13200)

L'article 2 a ainsi été modifié comme suit :

(anciens statuts) - **ARTICLE 2 - BUTS -**

Cette association a pour objet :

- La promotion d'activités culturelles et artistiques
- L'aide technique à la réalisation de ces activités
- L'organisation de manifestations culturelles
- L'édition et la distribution d'enregistrements sonores et audio-visuels sur tous supports et de documents imprimés et informatiques
- L'administration des biens mobiliers et immobiliers pouvant être acquis à toute fin utile par l'association.

(nouveaux statuts) **Article 2 : buts**

Cette association a pour objet :

- Le développement, l'organisation, la promotion d'activités culturelles et artistiques, éco-responsables, citoyennes et solidaires,
- L'aide technique à la réalisation de ces activités,
- L'édition et la distribution d'enregistrements sonores et audio-visuels sur tous supports et de documents imprimés et informatiques,
- L'administration des biens mobiliers et immobiliers pouvant être acquis à toute fin utile par l'association.

Les nouveaux statuts ainsi modifiés ont été adoptés à l'unanimité.

FIN DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE à 19h

► **Attention Culture - Maison vie associative, bd des Lices, 13200 ARLES**

► **06 76 72 80 04**

► **Siret : 47998941000010**

► **ape : 9001 Z** ► **rna : W 132004149**

► **semaine.convivencia@lilo.org**

► **www.lasemaineconvivencia.org**

► **[facebook : convivencia13200](https://www.facebook.com/convivencia13200)**

2 / Point d'étape et présentation du festival 2019 :

- Point d'étape sur les financements publics :

Mairie d'Arles : la mairie soutient le festival (beaucoup d'élus présents pendant l'évènement) et porte sa subvention à hauteur de 12.000€. C'est une reconnaissance de la valeur du travail effectué et des choix que nous portons, tant du point de vue artistique que du point de vue éco-responsable & solidaire du festival.

Département : la demande spécifique concernant la gastronomie « 13 à table » pour la guinguette a été retoquée. Un dossier pour le fonctionnement a bien été déposé mais nous n'attendons pas de réponse positive pour un festival gratuit, tout public, éco-responsable.

Région : un dossier a été déposé, nous n'espérons pas de financement au vu des choix actuels de la région, il est probable que nous n'obtenions même pas de réponse (ni d'acceptation / ni de rejet).

Sacem : en attente

ACCM : au titre de la politique de la ville : 1^{er} retour positif en présélection pour un montant de 1000€. En global : attente d'un financement pour un montant de 5000€. Le festival n'était pas connu des élus et techniciens ACCM, il a pu être présenté, soutenu par une élue du conseil communautaire.

SAMPA : 2000€ attendus cette année, surtout en rapport avec le travail effectué sur l'année avec le quartier de Griffeuille et l'organisation du concert du vendredi soir dans le quartier

Jeunesse & sport, fond FDVA (Fond de Développement Vie Associative) : demande axée sur les projets innovants et la mutualisation des matériels / idées / organisation : 6000€ demandés, en attente.

Cette année, la programmation ne présentera pas d'économie comme l'an passé, certains cachets ayant été vraiment peu chers, le budget artistique sera « normal ».

- Présentation du festival :

Diffusion : un kakémono sera affiché sur la place de la mairie pendant toute la durée du festival. Une soirée commune avec la Roue est programmée à la Bourse du travail le 29 mars.

Programmation musicale : Rio Mandingue (Arles) / Kanazoe Orkestra / Lalala Napoli / Féramia (occitan) / Jur / Fouad Didi & Tchoune + la scène découverte (Le sauvage) sur le square Léon Blum ; Ahmed El Oujdi sur Griffeuille..

Village : fil rouge cette année sur le changement climatique, avec le support des cartes « demain Arles » (format cartonné ou libre), thématique déclinée sur le village avec les « actions pour le climat » des différents partenaires. Deux grands panneaux présenteront les changements en cours / les actions locales possibles pour en atténuer les effets.

Cartes « demain Arles » : Les cartes sont déjà en circulation, elles seront exposées pendant le festival (et dans la Provence). Mom'Arles est en train de fabriquer une maquette (en matériel de récupération) représentant comment les enfants voient leur future ville. La maquette sera exposée sur le square Léon Blum.

Griffeuille : travail en cours avec le collectif de structures du quartier. Travail préalable sur les cartes « demain Arles », proposition d'un atelier avec 0 déchets et Convibicy (recyclage et réparation de vélos) ainsi qu'un Répare café (des bricoleurs proposent de réparer du petit matériel). Pour le jour du concert, proposition d'une avant-scène avec les enfants de l'école de musique et buffet proposé avec le Café Marie-Louise / Marine et l'ancienne équipe de Solid'Arles / le CIQ et la production des Jardins partagés.

Roue : reconduction du partenariat avec Monnaie d'A, les échanges sur Léon Blum seront effectués en Roue (conseillé au Village, obligatoire à la Guinguette).

Guinguette : elle sera pilotée par Marine BUU « Et pourquoi pas » avec nos bénévoles et l'ancienne équipe de Solid'Arles.

Cantine : proposition d'un buffet froid pour les bénévoles proposant plus de repas et dans un temps de repas plus long. Pour les artistes, le catering avec obligation d'un repas chaud sera fourni en sous-traitance avec les restaurateurs locaux.

0 déchets : reconduction du partenariat 0 déchets, ajout de la thématique « 0 plastique » à la campagne 2018.

3 / Discussion autour du bénévolat:

Que signifie être bénévole ? Quel temps donner à son poste de travail ? A quel moment le plaisir de participer devient une charge ?

Les bénévoles présents étant tous impliqués de manière très active dans l'organisation du festival, il n'a pas été possible de répondre à ces questions, correspondant plus à du bénévolat ponctuel. Néanmoins, il a été pointé le fait que l'équipe rangement n'était pas assez nombreuse et qu'il était souhaitable de lancer un appel à volontaire en fin de festival.

Toutes les questions étant débattues, la réunion se termine à 20h45. Un pot est proposé en clôture d'assemblée.